



mardi 09 juin

Les expériences

Thèmes : [[Economie](#) > Economie solidaire]

Carhaix adopte une monnaie complémentaire

mardi 02 juin 2009

"L'argent" tel que nous le connaissons n'est pas toujours un bon moteur de développement. Pourquoi ne pas lui adjoindre une autre unité de compte plus "solidaire" ? C'est ce que propose le réseau national SOL. Une commune du centre Bretagne s'est lancée dans l'aventure.

L'idée de créer une monnaie complémentaire, qui valorise les échanges non-marchands, est ancienne. Depuis les années 1980 différentes expérimentations ont été tentées, en France et à l'étranger, le plus souvent à l'initiative de particuliers ou d'entreprises. Aujourd'hui, à Lille, Paris, Mulhouse et ailleurs des communes sont prêtes à s'engager. La ville de Carhaix (Finistère, 7.648 habitants) est à l'avant-garde de ce mouvement.

La mairie crée le "SOL affecté" aux activités sportives

A Carhaix, sept boutiques ont adopté il y a deux ans le "SOL coopération". Il s'agit d'une carte à puce qui fonctionne comme les cartes de fidélité classiques. La différence, c'est qu'elle n'est pas dédiée à un seul commerce mais ouverte à un réseau. Les commerçants qui en font partie ont adhéré à une charte qui définit les bonnes pratiques en matière de commerce équitable et local. La mairie de Carhaix, qui a accompagné le processus dès ses débuts, n'y voit que des avantages. Afin de participer à la mise en place du SOL, elle a instauré le "SOL affecté". C'est une autre facette de cette monnaie complémentaire. Cette fois on peut faire le parallèle avec les Chèques déjeuner, qui ne peuvent pas servir à autre chose qu'à se nourrir et que les entreprises subventionnent. Depuis septembre 2008, les SOL affectés de la ville de Carhaix sont répartis par le centre communal d'action social (CCAS) entre les familles qui ont besoin d'être aidées pour pouvoir inscrire leurs enfants à des activités sportives. Le conseil municipal a voté un budget de 3.000 euros pour ce volet de l'action sociale, une famille peut se voir attribuer jusqu'à 500 sols (50 euros). Concrètement, les allocataires disposent de la même carte que celle utilisée pour les SOL coopération mais les sommes allouées par le CCAS ne peuvent pas être utilisées pour autre chose que l'inscription des enfants. Bernadette Larroque, adjointe en charge du développement durable, insiste sur cet aspect du SOL : "C'est un moyen d'éviter la discrimination. La carte SOL est intéressante parce qu'elle ne vise pas que les populations de condition modeste. Nous souhaitons que ce mouvement s'étende et se renforce. Qu'il s'agisse du SOL coopération, du SOL affecté ou du SOL engagement qui, je l'espère, ne tardera pas à voir le jour."

En préparation : Le "SOL engagement"

Le "SOL engagement", troisième volet du dispositif, sert à valoriser les échanges en comptabilisant les actions solidaires des citoyens. Initialement, c'est ce volet qui devait être développé à Carhaix. Yann Clavreul, co-responsable du réseau SOL pour la région Bretagne, se souvient de la genèse de l'opération : "SOL s'est inscrit au départ dans le cadre d'un programme Equal-FSE [2004-2008] dans l'objectif de combattre les discriminations, réduire les inégalités et promouvoir une meilleure cohésion sociale. Pour mener à bien des expérimentations, SOL s'est rapprochée de cinq régions et d'acteurs majeurs de l'économie sociale*. En Bretagne, nous souhaitons valoriser en points SOL l'engagement des jeunes lors de festivals de musique. Cela a intéressé la ville de Carhaix qui accueille chaque année le festival des Vieilles charrues, mais, finalement, le SOL engagement n'était "pas mûr" et c'est "autre chose" qui a émergé."

Aujourd'hui, alors que les financements européens ont cessé, il apparaît à Bernadette Larroque qu'il faudrait un professionnel pour accompagner le développement local de la monnaie complémentaire : "Dans le centre ouest Bretagne, les gens ont l'habitude de se regrouper pour défendre leur survie économique. Les entreprises de l'économie sociale l'ont compris et contribuent à prendre le relais de l'Europe en matière de financement. Il faudrait maintenant, avec l'aide du conseil régional et du conseil général, financer un poste pour régler les inévitables problèmes de mise en route." Dans les prochains mois, la ville de Carhaix pourra également bénéficier du retour d'expérience des autres régions de France.

Luc Blanchard, pour la rubrique Expériences des sites Mairie-conseils et Localtis

* SOL est mis en oeuvre en partenariat avec les régions Ile-de-France, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Alsace et des entreprises de l'économie sociale et solidaire (Macif, Groupe Chèque déjeuner, Crédit coopératif, Maïf).

Contact

Initiatives Compétences Oxalis - Scop

11 square de Galicie
35200 Rennes

Clavreul Yann
coordination SOL Bretagne
Tel : 06 12 16 30 28
y.clavreul@ic-oxalis.com

Mairie de Carhaix

BP 258
29837 Carhaix-Plouguer cedex
Tel : 02 98 99 33 33

Larroque Bernadette
Adjointe en charge du développement durable
communication@ville-carhaix.com

Imprimer l'article

Aller plus loin sur le web

- [Aller plus loin sur le web :](#)

Copyright Mairie-conseils